



**Défis et enjeux de l'internationalisation
des facultés de lettres.
L'exemple de la *Faculté de philosophie, arts et lettres*
de l'Université catholique de Louvain (Belgique)¹**

Philippe Hiligsmann
Doyen de la *Faculté de philosophie, arts et lettres*

1. Introduction

Début septembre 2016, lors de la proclamation solennelle des résultats des masters organisés par la *Faculté de philosophie, arts et lettres* (FIAL) de l'Université catholique de Louvain (Belgique), j'ai proposé aux jeunes diplômés une comparaison entre 1986, année où j'ai décroché mon diplôme universitaire, et 2016. Au cours de cette comparaison, je me suis focalisé sur ce qui avait bouleversé le monde de l'université ces trente dernières années, ainsi que sur les attentes de la société du 21^e siècle envers les diplômés en indiquant d'emblée qu'à mes yeux, les universités avaient plus évolué ces trente dernières années que durant les trois siècles qui ont précédé. Parmi les faits marquants, outre l'avènement de l'informatique et du numérique², il faut pointer l'internationalisation de l'enseignement et de la recherche universitaires. Ces dernières années, différents rapports ont inventorié les formes parfois très différentes que peuvent prendre cette internationalisation, que d'aucuns ont d'ailleurs longtemps considérée comme synonyme de mondialisation (De Wit 2010, 2015, Huang 2007, Van Gaalen 2010).

¹ Je remercie vivement le Professeur Heinz Bouillon, doyen émérite de la Faculté de philosophie, arts et lettres, pour la relecture de ce texte, ainsi que pour avoir accepté de prêter sa voix à l'occasion du colloque de l'AFELSH à Montréal.

² En 1986, parmi les 75/80 étudiants diplômés en germaniques, nous étions deux à avoir rédigé notre mémoire grâce à un ordinateur, qui pesait d'ailleurs une tonne. Au 21^e siècle, on imagine mal étudiants et enseignants se passer de l'utilisation du courriel, de ressources électroniques, de moteurs de recherche, de logiciels de gestion de bibliographie, ainsi que des groupes de cours Facebook.

Dans les lignes qui suivent, je me propose – après avoir donné quelques éléments de contexte concernant la *Faculté de philosophie, arts et lettres* (FIAL) de l'Université catholique de Louvain (Belgique) – de voir s'il ne faudrait pas envisager l'internationalisation « autrement ». À cette fin, je propose de dresser la carte des spécificités que doit/devrait valoriser une Faculté telle que la Faculté de philosophie, arts et lettres en Belgique francophone, afin de remplir son rôle d'institution d'enseignement supérieur ancrée dans une région francophone certes, mais fondamentalement tournée vers l'international. L'accent sera également mis sur les défis à relever dans les années à venir.

2. Contexte institutionnel

Fondée en 1425 dans la ville de Leuven en Brabant flamand, l'Université de Louvain devient Université catholique de Louvain en 1835. Le principe d'unilinguisme régional ayant été approuvé par les lois linguistiques promulguées en 1962, les Flamands ont – surtout dès 1967 – exigé la fermeture de la section francophone qui était également située en région de langue néerlandaise. C'est en 1970 que la scission en deux universités a été effective : l'une néerlandophone (*Katholieke Universiteit Leuven*), dont le site principal est resté dans la ville de Leuven, site historique de l'université, et l'autre francophone (Université catholique de Louvain), qui s'est alors installée à Louvain-la-Neuve et à Bruxelles-Woluwe (facultés de médecine, de médecine dentaire et école de santé publique). Suite à la transformation en profondeur du paysage universitaire ces 15 dernières années, l'Université catholique de Louvain se déploie actuellement sur six sites géographiques : Louvain-la-Neuve, Bruxelles-Woluwe, Bruxelles-Saint-Gilles, Tournai, Mons et Charleroi (voir fig. 1.1).



Fig. 1.1. Implantation de l'UCL en Belgique

La Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL) de l'Université catholique de Louvain, installée à Louvain-la-Neuve depuis 1978, compte bon an mal an entre 2.000 et 2.500 étudiants inscrits à un nombre de formations variés. Les formations offertes en FIAL sont : au niveau bachelier et master : philosophie, histoire, histoire de l'art et archéologie, langues et lettres anciennes (classiques et orientales), langues anciennes et modernes (latin-français), langues et lettres françaises et romanes, langues et lettres modernes (générale et germaniques) ; uniquement au niveau master : éthique, linguistique, communication multilingue, arts du spectacle, traduction et interprétation. Contrairement à d'autres institutions en Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique, les bacheliers et masters en communication ne sont pas proposés en FIAL, mais en Faculté des sciences économiques, sociales et politiques et de communication.

Au niveau international, FIAL a signé près de 200 accords internationaux avec des institutions partenaires partout dans le monde. Comme l'ensemble des universités en Europe, l'UCL promeut l'expérience internationale en tant que composante intime de la formation des étudiants, mais également des chercheurs et des enseignants. Les séjours à l'étranger permettent aux étudiants non seulement de compléter la connaissance de leur domaine d'études, d'améliorer leurs acquis linguistiques, mais également de vivre dans un environnement culturel différent du leur. À l'intérieur de l'Europe, c'est le programme européen *Erasmus+* qui constitue l'instrument privilégié de cette politique de mobilité. Afin d'encourager la mobilité des étudiants de

l'enseignement supérieur au sein des trois Communautés de Belgique, le programme Erasmus Belgica a été mis en place en 2004 à l'initiative de la Fondation Prince Philippe. FIAL propose ainsi des échanges avec quasiment toutes les universités flamandes, dont bien sûr la KUL, ce qui – on peut en convenir – est un beau pied de nez à l'histoire. Pour permettre aux étudiants de suivre des cours ou d'effectuer un stage dans des institutions non-européennes (Etats-Unis, Canada, Amérique du Sud, Chine, Taiwan, Vietnam, Japon), l'UCL a – dès 2001 – lancé le programme *Mercator*, un programme de mobilité financé sur ressources propres.

Le caractère international de FIAL ne se limite bien évidemment pas à la signature de ces accords d'échange. Des accords de double diplomation ont été conclus avec l'Université d'Oslo (UiO) pour le master en linguistique³. Les étudiants en linguistique suivant la finalité spécialisée⁴ *Linguistics and its Application for a Multilingual Society* (LAMUSO) peuvent postuler à ce programme dont la première année est organisée à l'UCL et la seconde à Oslo. Le parcours est sanctionné par un double diplôme : Master en linguistique à finalité spécialisée à l'UCL et Master of Philosophy in Linguistics and its Applications for a Multilingual Society à l'UiO. Les étudiants du master en langues et lettres françaises et romanes, orientation français langue étrangère, ont pour leur part accès à plusieurs programmes de codiplomation : avec l'Université de Hanoï (Vietnam), avec l'Université catholique de Fu Jen (Taiwan) et avec l'Université Nationale Centrale de Taiwan. Un autre exemple est le Master conjoint UCL-Institut Catholique de Paris (École des langues civilisations de l'Orient ancien, ELCOA) en langues et littératures anciennes : orientation orientales dans les domaines suivants : le Proche-Orient et l'Égypte antiques d'une part et l'Orient judaïque, chrétien et musulman d'autre part. Il faut également noter le master *Europhilosophie* dans le cadre du programme *Erasmus Mundus* dont l'Ecole de

³ <http://www.uclouvain.be/dd-ling.html> (consulté le 02/10/2016).

⁴ Depuis la mise en place de Bologne, les études de master en 120 crédits comprennent un ou plusieurs choix de 30 crédits spécifiques donnant à ces études l'une des finalités suivantes : 1° la finalité didactique (formation pédagogique pour les enseignants de l'enseignement secondaire supérieur) ; 2° la finalité approfondie (préparation à la recherche scientifique ou artistique) ; 3° une « finalité spécialisée dans une discipline particulière du domaine auquel se rattache le cursus qui vise des compétences professionnelles ou artistiques particulières. Les établissements d'enseignement supérieur peuvent organiser une ou plusieurs finalités spécialisées différentes pour un même master » (*Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études*, http://www.gallilex.cfwb.be/fr/leg_res_01.php?ncda=39681&referant=102 (consulté le 30/09/2016).

philosophie est un partenaire. Enfin, les étudiants de deuxième année de master en traduction ont la possibilité de s'inscrire au Master Européen en Traduction Spécialisée (METS), qui constitue une année de spécialisation et de professionnalisation interculturelle effectuée dans deux institutions partenaires du consortium qui en compte 11⁵. D'autres programmes de codiplomation sont actuellement en phase de finalisation.

Outre les échanges internationaux et les accords de double diplomation, il faut noter que la plupart des départements proposent – principalement au niveau du master – certains cours de matières donnés en langue étrangère, le plus souvent en anglais. Quelques exemples de cours inscrits dans différents programmes de la Faculté : *Visual Culture Studies and Art History* (master en histoire de l'art et archéologie), *East and West: Identity, Tradition and Modernity* (master en langues et lettres anciennes, orientation orientales), *Advanced Studies in Ancient and Medieval Philosophy* (master en philosophie), *Translation studies* (master en traduction). Par ailleurs, l'étudiant qui le souhaite peut suivre la totalité du master en linguistique en anglais. Les cours cités ci-dessus sont bien évidemment accessibles aux étudiants louvanistes, mais également aux étudiants d'échange.

Si je dresse la liste ci-dessus, ce n'est pas pour le plaisir de montrer que les professeur.e.s et le Service des Relations internationales de FIAL font preuve de dynamisme, mais parce que cet état des lieux va me permettre d'envisager une internationalisation 2.0. d'une faculté telle que FIAL en tenant compte de l'évolution du concept d'internationalisation de ces dernières années.

3. Vers une internationalisation 2.0. ?

Dans un rapport du Conseil supérieur de l'éducation (2005 : 4), Jane Knight définit le concept d'internationalisation des universités comme étant : « ce processus qui intègre une dimension internationale et interculturelle dans l'enseignement et l'apprentissage, la recherche et les fonctions de service des universités ». Cette définition souligne clairement le caractère dynamique du développement des activités internationales, tel

⁵ Voir www.mastertraduction.eu (consulté le 03/10/2016).

qu'il a été mis en place par la toute grande majorité des institutions dans le monde. Certains constatent cependant que l'internationalisation des universités est à un tournant de son histoire. En effet, dans un article au titre évocateur : 'The End of Internationalization', Brandenburg & De Wit (2011 : 15-17) soulignent – à juste titre – combien il est temps d'engager une réflexion critique sur l'évolution du concept d'internationalisation (voir également Proulx 2013). Ces spécialistes du processus d'internationalisation des universités soulignent que nous entrons dans l'ère de la « postinternationalisation », et nous incitent à revisiter nos pratiques :

1. Nous devons prendre de la distance par rapport aux concepts dogmatiques et idéalistes de l'internationalisation et de la mondialisation.
2. Nous devons comprendre les concepts d'internationalisation et de mondialisation dans leurs sens premiers – non pas comme des objectifs en soi, mais plutôt comme des moyens d'atteindre des objectifs.
3. Nous devons impérativement nous poser les questions suivantes : Pourquoi faisons-nous certaines choses et en quoi nous aident-elles à atteindre l'objectif de qualité de l'enseignement et de la recherche dans une société du savoir globalisé ? Nous devons également considérer la mobilité et d'autres activités comme ce qu'elles sont réellement : des activités ou des instruments – et donc, par essence même, pas comme des buts en soi.
4. Il faudrait reconsidérer la préoccupation qui est la nôtre des instruments et des moyens et plutôt consacrer beaucoup plus de temps aux fondaments et résultats de nos actions.

(Traduction libre de Brandenburg & De Wit 2011 : 17)

3.1. L'internationalisation : un outil, pas une fin en soi

Il faut malheureusement reconnaître que dans la plupart des discours sur l'internationalisation, la question des objectifs est bien souvent éludée. À l'instar des moutons de Panurge, toutes les institutions font de l'internationalisation pour faire comme les autres, sans se poser la question de la véritable finalité de l'internationalisation. À la suite de Proulx (2013), je considère en effet qu'il faut penser l'internationalisation comme « un outil (et non une fin en soi) qui permet aux

universités de mieux accomplir leur mission, par l'accroissement de la qualité des activités dans les trois composantes qui la définissent ». C'est pour cette raison qu'en FIAL – contrairement à ce qui se passait au début des échanges internationaux – le renouvellement des échanges avec les universités étrangères qui arrivent à leur terme n'est plus automatique. Si aucun étudiant ne s'est rendu dans l'institution en question les cinq années précédentes, si nous n'avons reçu aucun étudiant de cette institution et s'il n'existe aucune collaboration de recherche avec le responsable académique de l'échange, une « facultarisation » de l'accord est envisagée (c'est-à-dire : l'extension à un domaine d'études différent du domaine d'études d'origine). Si cette opération n'est pas possible ou envisageable, l'échange est tout simplement abandonné. En cas de nouvel accord, le responsable académique doit (dé)montrer la plus-value pour les enseignements et/ou les recherches effectuées par les membres de la Faculté. L'argumentaire doit entre autres clairement mettre en évidence ce en quoi l'offre de cours est complémentaire à celle de l'UCL, le but n'étant pas que les étudiants et/ou les chercheurs aillent suivre à l'étranger ce que nous faisons déjà à l'UCL. La raison principale qui a poussé la Faculté à agir de la sorte, c'est le fait que tout nouveau contrat ou renouvellement de contrat engendre un coût administratif non négligeable. Autant dès lors utiliser les moyens humains disponibles à encadrer les accords d'échange qui fonctionnent (bien). Nous privilégions ainsi clairement la qualité des accords, plutôt que la quantité d'accords. Ceci vaut également pour le lancement de codiplomations.

Un dernier mot sur les échanges : dans un avenir très proche, ceux-ci vont probablement prendre une nouvelle forme. En effet, en 2017, l'UCL se lancera dans les *Erasmus virtuels*, c'est-à-dire des échanges de crédits entre universités européennes offrant des MOOCs. Les étudiants ont ainsi la possibilité, via les MOOCs, de comptabiliser des crédits liés à des cours d'autres universités, tout en restant localisé à Louvain-la-Neuve. Ces échanges 2.0. permettront aux étudiants qui sont déjà partis en échange de « dédoubler » leur expérience Erasmus et aux étudiants qui n'auraient pas la possibilité de partir en échange d'être confrontés aux nouvelles formes d'enseignement proposées dans les MOOCs⁶. Le lancement de *MicroMasters*

⁶ Pour plus de détails, voir <https://www.uclouvain.be/775312.html> (consulté le 1/10/2016).

sur les plateformes dédiées aux MOOCs, dont les objectifs sont de combiner l'apprentissage chez soi via les MOOCs à un master à suivre sur le campus, devrait d'ailleurs contribuer à une demande croissante d'*Erasmus virtuels*⁷. Il y a là certainement des pistes de collaboration à explorer par les universités francophones, en collaboration avec l'AUF.

3.2. La question des cours en langue étrangère

Le principe adopté pour la reconduction ou la création d'accords d'échange est également appliqué pour l'introduction de cours en langues étrangères au sein des programmes proposés en Faculté. Introduire un ou des cours en langue étrangère n'est pas une fin en soi, mais doit être au service d'une stratégie où l'étudiant/le chercheur est placé au centre de la formation. À l'exception de certaines formations, telles que le master en linguistique où les étudiants ont la *possibilité* de suivre le master intégralement en anglais, il serait – à mon avis – irréaliste et préjudiciable au rôle que doit jouer une université telle que l'UCL dans la société, de généraliser les cours dispensés en anglais dans une faculté de philosophie, arts et lettres. Le rayonnement international d'une université ne devrait pas uniquement se mesurer à l'aune des formations proposées en anglais. Il me semble qu'ici il faut clairement faire une distinction entre deux catégories d'étudiants. D'une part les étudiants issus de la Fédération Wallonie-Bruxelles et d'autre part les étudiants étrangers qui souhaitent venir étudier en Fédération Wallonie-Bruxelles. Pour les étudiants de la première catégorie, on pourrait résumer la situation comme suit : tout étudiant de philosophie, arts et lettres doit maîtriser l'anglais pour *à minima* pouvoir lire la littérature scientifique rédigée dans cette langue, mais il doit également être capable de lire les auteurs dans la langue originale. Un étudiant de philosophie qui étudie Hegel, Heidegger ou Husserl doit pouvoir lire ces auteurs dans le texte, c'est-à-dire en langue allemande, un étudiant d'histoire qui se spécialise en histoire de Belgique ne peut faire l'impasse sur une très bonne connaissance du néerlandais, un étudiant d'histoire

⁷ Dès janvier 2017, l'UCL proposera deux *MicroMasters edX*, dont l'un en droit : *International Law MicroMasters*, composés de quatre MOOCs en anglais. Ce *MicroMasters edX* permettra d'obtenir des dispenses de cours dans le master de spécialisation en droit international. Le *Management MicroMasters*, composé pour sa part de six MOOCs en français, permettra de valider un certain nombre de crédits dans différents masters organisés par la *Louvain School of Management*.

de l'art aura en fonction de son domaine de recherche intérêt à maîtriser l'italien ou certaines langues orientales. Ceci est d'ailleurs corroboré par les résultats d'une large enquête scientifique menée auprès des diplômés de la Faculté début 2016⁸. Les constats tirés à partir de l'emploi des langues des diplômés imposent aux départements concernés d'opérer des choix en termes d'offre de cours de/en langue étrangère. À ce propos, la position géographique de la Belgique est – à mon sens – un autre élément qui plaide en faveur d'une politique diversifiée en matières d'offre de cours en langues étrangères. Il serait en effet suicidaire pour une faculté telle que la nôtre de ne pas promouvoir l'apprentissage de la langue du voisin, en fait des voisins. D'une part, la Flandre, avec plus de 60% de la population belge, et les Pays-Bas ; d'autre part l'Allemagne. Les diplômés de la faculté qui postulent sur Bruxelles se rendent très vite compte de l'importance de la maîtrise du néerlandais pour décrocher un emploi. La Faculté a beau les conscientiser par rapport à cette réalité, les étudiants privilégient souvent l'apprentissage d'autres langues, parfois nettement moins porteuses sur le marché de l'emploi.

Quant aux étudiants étrangers qui souhaitent venir étudier en Belgique francophone, beaucoup d'entre eux le font parce qu'ils sont intéressés par la langue et culture françaises et l'environnement francophone que propose la Fédération Wallonie-Bruxelles en général et Louvain-la-Neuve en particulier. Il est donc indispensable de continuer à proposer à ces étudiants étrangers des cours de grande qualité de/en langue française, comme c'est par exemple le cas du master en français langue étrangère pour lequel des accords de codiplomation ont été signés avec des universités d'Asie du sud-est. Cette démarche contribuera – comme le souligne souvent Claude Hagège – à faire de la langue française un vecteur de la diversité culturelle dans un monde menacé par l'homogénéisation. Il faudrait ici peut-être réaffirmer la conception d'une université comme étant un service public, face à une conception historiquement plus anglo-saxonne qui envisage les universités comme des entreprises privées (voir à ce propos l'article de Bosco d'Otreppe dans *La Libre Belgique* du 17 septembre 2016). Certes, les universités ne peuvent pas vivre

⁸ On trouvera les principaux résultats sur le site de la Faculté (<http://www.uclouvain.be/769707.html>) et sur <http://www.lesoir.be/1232897/article/debats/cartes-blanches/2016-06-08/carte-blanche-l-honneur-retrouve-des-philos-et-lettres> (consultés le 02/10/2016).

totale­ment en dehors de l'économie de marché, mais de là à sacrifier l'âme de l'université au marché, il y a un pas qu'il ne faut pas franchir. Que l'on ne se méprenne cependant pas sur mes propos, il ne faut certainement pas jeter l'opprobre sur les formations proposées en anglais. Le passage à l'anglais s'impose selon moi de manière évidente dans des programmes à forte composante internationale, comme pour les ingénieurs civils ou les ingénieurs de gestion, mais probablement uniquement en master. C'est pour cette raison que nous proposons en faculté la possibilité de suivre le master en linguistique uniquement en anglais.

3.3. Les stages à l'étranger

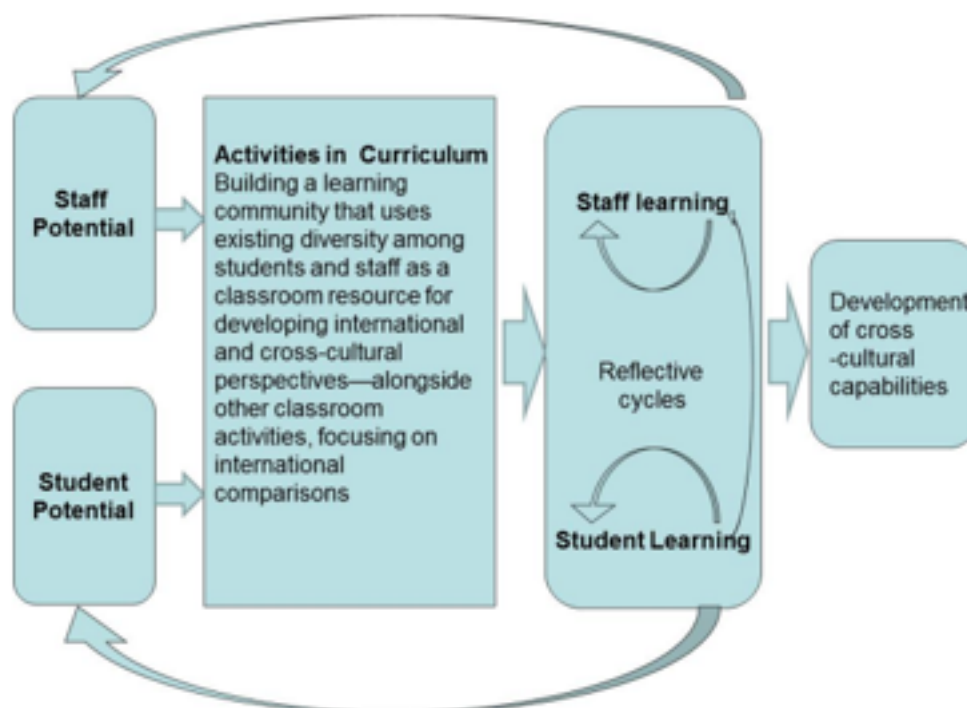
Dans l'enquête menée auprès des diplômés de FIAL dont il a été question plus haut, les diplômés ont été invités à indiquer les formations complémentaires qui auraient pu contribuer à leur insertion professionnelle. L'élément le plus souvent cité est le manque de stage dans la formation. Ceci ne concerne cependant pas l'ensemble des formations, puisque dès la mise en place du Décret 'Bologne' en 2004, certains programmes de master ont intégré un stage de minimum un mois pour certains (les programmes comportant une spécialisation en sciences et métiers du livre, l'archivistique, etc.) et de minimum trois mois pour d'autres (par ex. le master en communication multilingue). Depuis quelques années, le programme Erasmus propose une *Action stages*, dont un des objectifs principaux est pour l'étudiant de s'adapter aux exigences du marché du travail européen, tout en préparant son insertion dans la vie professionnelle. La grande majorité des diplômés qui ont effectué un stage dans le cadre de leur cursus dans une entreprise, association ou institution étrangère, estiment que cette expérience internationale – outre l'acquisition de nouvelles compétences linguistiques et culturelles – les a mieux préparés à leur future vie professionnelle. Il semble évident que l'intégration de tels stages dans les filières où cela est possible sera bénéfique aux futurs diplômés.

3.4. L'« internationalisation à la maison » (*internationalization at home*)

Contrairement à la mobilité traditionnelle qui est réservée aux étudiants sélectionnés par les institutions, l'« internationalisation à la maison » permet de faire bénéficier

l'ensemble des étudiants des enseignements/recherches de collègues internationaux, par exemple en embauchant des collègues étrangers en tant que chercheurs (via par exemple le programme « *MOVE-IN Louvain* », programme qui a pour but de favoriser la mobilité transnationale de chercheurs hautement qualifiés⁹) ou en tant qu'académiques (enseignants/chercheurs). Par ailleurs, inviter régulièrement des enseignants/chercheurs étrangers à intervenir dans des cours (ou à les assurer en totalité) permet également aux étudiants d'être confrontés à d'autres schémas de pensée.

La présence de (très) nombreux étudiants internationaux sur les campus universitaires (à Louvain-la-Neuve le pourcentage dépasse les 20% de l'ensemble des étudiants UCL) est mise à profit pour sensibiliser les étudiants qui arrivent à l'université ou qui souhaitent ajouter une dimension internationale à leur parcours-étudiant. Ceci se fait par le biais de séances d'accueil durant lesquelles nous favorisons la mise en réseau des étudiants belges et étrangers. Ce sont là souvent les prémices d'un « bain multiculturel ». On trouvera à la Figure 2 une modélisation de ce type d'internationalisation dans une contribution récente de Commons e.a. (2012 : 8).



⁹ Voir <https://www.uclouvain.be/movein.html> (consulté le 03/10/2016).

Fig. 2 : Commons e.a. (2012 : 8).

4. Conclusion

Si l'internationalisation des institutions d'enseignement supérieur est un fait, il me semble qu'il est de notre devoir de réfléchir quant aux formes que doit prendre cette internationalisation. Ce qui précède n'a nullement la prétention d'être exhaustif, ni révolutionnaire. Il s'agit plutôt de quelques idées qui permettront – du moins je l'espère – de susciter un débat et / ou d'aider des responsables de facultés telles que la mienne à mieux préparer nos futurs étudiants, qui seront (vraiment désolé de devoir ici utiliser l'anglais) non seulement « digital natives » mais aussi « international natives ».

Références

- Beelen, J. (2011). Internationalisation at Home in a Global Perspective: A Critical Survey of the 3rd Global Survey Report of IAU. In: *Globalisation and Internationalisation of Higher Education* [online monograph]. Revista de Universidad y Sociedad del Conocimiento (RUSC). Vol. 8, No 2, pp. 249-264. UOC (consulté le 01/10/2016).
- Brandenburg, U. & H. de Wit (2011), The End of Internationalization. In: *International Higher Education* 62, Winter 2011, pp. 15-17.
- Commons, K., V. Mabin & X. Gao (2012), *Internationalisation at Home: Building cross-cultural understanding among local and international students through enhanced teaching and learning practices in the Faculty of Commerce, Victoria University of Wellington, Wellington, NZ* (disponible en ligne : <http://www.victoria.ac.nz/vbs/teaching/publications/ReportInternationalisationCurriculum-.pdf>) (consulté le 02/10/2016).
- Conseil supérieur de l'éducation (2005), L'internationalisation : nourrir le dynamisme des universités québécoises, (disponible en ligne : <https://www.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/50-0449F.pdf>) (consulté le 01/10/2016).
- De Wit, H. (2010), *Internationalisation of Higher Education in Europe and its assessment, trends and issues*, Den Haag - Nederlands-Vlaamse Accreditatie-organisatie.
- De Wit, H. e.a. (2015), *Internationalisation of Higher Education, European Union* (disponible sur <http://www.europarl.europa.eu/studies>) (consulté le 15/05/2016).
- Huang F. (2007), L'internationalisation de l'enseignement supérieur à l'ère de la mondialisation : ses répercussions en Chine et au Japon. *Politiques et gestion de l'enseignement supérieur* 1 (n° 19), p. 49-64 (disponible en ligne : <http://www.cairn.info/revue-politiques-et-gestion-de-l-enseignement-superieur-2007-1-page-49.htm>) (consulté le 29/05/2016).

- Proulx, R. (2013), Voir l'internationalisation des universités autrement. Université du Québec à Montréal (disponible en ligne : <http://www.uqam.ca/rectorat/allocutions/corim-version-finale.pdf>) (consulté le 01/10/2016).
- Van Gaalen, A. (2010), *Internationalisation and Quality Assurance*, Amsterdam-EAIE.